

Master 2^{ème} année

M2E P2D

CADRAGE PÉDAGOGIQUE SAÉ

BLOC 2 et BLOC 3

Mise en responsabilité professionnelle (au niveau 2 du référentiel de formation) : retour d'expérience documentant les pratiques pédagogiques du fonctionnaire stagiaire au service de la réussite de tous et chacun, dans le respect des principes déontologiques.

Présentation du guide

Ce document pédagogique accompagne les fonctionnaires stagiaires dans la réalisation de la Situation d'Apprentissage et d'Évaluation (SAÉ) des Blocs 2 et 3. Il constitue un document de référence pour l'évaluation des apprentissages clefs mobilisés durant le stage en responsabilité. La SAÉ est articulée de manière étroite entre la formation dispensée à l'INSPE et les observations réalisées sur le terrain. Elle accompagne et évalue le parcours de formation vers l'acquisition du niveau 2 (*agir en autonomie dans la plupart des situations en s'intégrant dans un collectif*). Les savoirs institutionnels, juridiques, éducatifs et éthiques étudiés dans les enseignements de l'UE3 de la maquette devront être mobilisés afin de construire une réflexion argumentée sur les situations professionnelles concrètes rencontrées.

Introduction : les enjeux du stage en responsabilité

Le stage en responsabilité constitue une étape essentielle dans le processus de professionnalisation des fonctionnaires stagiaires et l'acquisition du niveau 2 du référentiel de

formation : *Mobiliser les savoirs académiques et les compétences professionnelles pour agir de façon autonome dans la plupart des situations, en s'intégrant dans un collectif.*

Partie 1 – Appréciation du tuteur

Le tuteur en établissement accompagne les fonctionnaires stagiaires dans le développement de leurs compétences professionnelles en les conseillant, en observant leurs pratiques et en favorisant leur analyse réflexive ; il contribue également à leur évaluation à travers une appréciation formative et certificative qui s'inscrit dans le processus de validation d'une SAE (situation d'apprentissage et d'évaluation, fiche descriptive en annexe 2).

Partie 2 - Dépôts des preuves

Le travail demandé dans le cadre de cette SAÉ B2/B3 (PREUVE) devra être déposé sur la plateforme Magistère

(<https://partage02.magistere.apps.education.fr/course/view.php?id=9994>) dédiée à la SAÉ dans le respect du droit à l'image et conformément à la déclaration RGPD. Pour valider les SAÉ, il faudra obtenir 4 badges. Trois portent sur UNE preuve déposée dans le cadre des Apprentissages Critiques et des exemples proposés dans la partie « *Travail attendu et situations à observer* » :

Badge 1 : Auto-évaluer sa situation problème

Badge 2 : Évaluation croisée entre pairs de situations problèmes

Badge 3 : Évaluation de la preuve par un examinateur INSPE

Badge 4 : L'obtention est liée à l'appréciation du déroulement du stage.

Cadre général

Les élèves fonctionnaires devront respecter les consignes suivantes :

- Respect des échéances de dépôt ;
- Identifier clairement des situations professionnelles authentiques ;
- Dépôt individuel des productions.

Travail attendu et situations à observer.

En deuxième année, les fonctionnaires stagiaires sont en responsabilité à 50 %. Ils développent une réflexion métacognitive sur leur propre sur pratique pédagogique et les situations mettant en jeu la déontologie du fonctionnaire, sa capacité à incarner les valeurs de la République et celle qui consiste à répondre aux besoins variés des élèves.

Il est attendu des fonctionnaires stagiaires qu'ils observent une situation spécifique dans le cadre des Apprentissages Critiques et des exemples proposés dans la partie « **Travail attendu et situations à observer.** » Ce travail est appelé **PREUVE**. Cette preuve devra faire l'objet d'un retour réflexif et argumenté.

SAÉ B2/B3 –

Badge 1 : Auto-évaluer sa situation problème

Badge 2 : Évaluation croisée entre pairs de situations problèmes

Badge 3 : Évaluation de la preuve par un examinateur INSPE

Badge 4 : L'obtention est liée à l'appréciation du tuteur terrain.

Les types de situations professionnelles à analyser :

1. Bloc B2 : Des situations d'apprentissage articulant programmes, savoirs, choix didactiques et besoins des élèves.

Exemples :

- Une pratique professionnelle adaptée aux différents publics, contraintes (matérielles, techniques, temporelles, etc.) et du contexte
- Une pratique professionnelle où l'enseignant met en œuvre son autorité sans autoritarisme : posture, collaboration avec équipe pédagogique, éducative et de direction

- Une situation d'apprentissage qui met en œuvre des pédagogies variées (démarche de projet sur des questions socialement vives) ou/et qui propose des situations engageantes (motivation, attirer l'attention, impliquer, etc.)
2. Bloc B3 : Des situations où l'agent du service public d'éducation pose son action dans le respect du cadre institutionnel, éthique et déontologique.

Exemples :

- Une pratique professionnelle qui traite une situation aigüe de classe ou d'établissement en assurant la transmission des valeurs de la République.
- Une situation professionnelle qui touche au projet d'établissement en articulant obligations professionnelles, valeurs républicaines et principe de laïcité
- Un projet qui inscrit son action dans le fonctionnement des établissements et de leurs instances, se référant possiblement à d'autres systèmes éducatifs européens
- Une pratique professionnelle de collaboration en faveur de la protection de l'enfance avec l'équipe éducative et/ou les partenaires de l'éducation (familles, acteurs extérieurs)

Apprentissage Critiques à valider lors de la SAÉ M2E P2D

Les preuves devront valider les Apprentissages Critiques (AC) suivants lors de la Situation d'Apprentissage et d'Évaluation (SAÉ) : **Bloc 1 - Maîtriser les disciplines et enseigner dans le cadre de la polyvalence**

AC 1.3 **Concevoir et mettre en œuvre** des situations d'enseignement en répondant aux besoins diversifiés des élèves tout en intégrant le numérique pour l'éducation

AC 1.4 **Mettre en œuvre** des situations d'enseignement et d'apprentissage qui favorisent la culture générale des élèves en stimulant leur curiosité **dans le cadre de projets pédagogiques collectifs**

Bloc 2 - Adapter sa pratique professionnelle à la diversité des élèves et au contexte d'exercice pour viser la réussite de tous les élèves dans un climat scolaire de qualité

AC 2.1 **Mettre en œuvre** des pratiques d'enseignement au regard de la diversité des élèves et du développement de l'enfant, favorisant l'accessibilité pédagogique, les conditions de la réussite de tous et le rôle des équipes pluriprofessionnelles

AC 2.2 **Opérer les adaptations pédagogiques** choisies au regard de la diversité des contextes scolaires afin de garantir l'accessibilité des apprentissages, promouvoir un climat scolaire inclusif et égalitaire et contribuer à la réduction des inégalités et des discriminations

AC 2.3 Intégrer les questions socialement vives dans son enseignement et mobiliser de façon responsable les enjeux du développement durable et les usages de l'intelligence artificielle au service des apprentissages

AC 2.4 **Mettre en œuvre** des pratiques professionnelles participatives en contribuant au projet d'établissement et en s'appropriant les enjeux de l'évaluation afin de réguler son enseignement

Bloc 3 - Agir dans le cadre de la communauté éducative et du service public d'éducation

AC 3.1 Participer au projet d'établissement en articulant obligations professionnelles, valeurs républicaines et principe de laïcité

AC 3.2 **Adapter sa posture** professionnelle afin **d'intégrer** les dimensions éthiques et déontologiques du métier pour construire des relations de qualité avec les familles

AC 3.3 **Inscrire son action** dans le système éducatif français, dans le fonctionnement des établissements et de leurs instances, en se référant à d'autres systèmes éducatifs européens

AC 3.4 Collaborer avec l'ensemble de l'équipe pédagogique et les partenaires de l'éducation pour agir collectivement notamment en faveur de la protection de l'enfance

Bloc 4 - S'engager dans une démarche de développement professionnel

AC 4.4 Utiliser les ressources numériques dans la perspective d'un usage pédagogique raisonné

Formes possibles des productions

- Écrit réflexif (½ page) ;
- Podcast **avec analyse réflexive** ;

- Infographie avec analyse réflexive ;
- Poster avec analyse réflexive ;
- Capsule audio ou vidéo avec analyse réflexive.

Attendus méthodologiques

Le travail devra aussi :

- Mobiliser les apports théoriques et pratiques dispensés en formation ;
- Proposer une analyse argumentée ;
- Adopter une posture réflexive ;
- Respecter les règles de confidentialité et d'anonymisation.

Ressources M@gistère en autoformation

L'enseignant et son cadre professionnel :

<https://nice.magistere.apps.education.fr/local/catalogue/pages/course.php?id=562&catalogid=1>

École pour tous : vers un cadre contenant et sécurisant :

<https://nice.magistere.apps.education.fr/local/catalogue/pages/course.php?id=761&catalogid=1>

Niveaux d'évaluation

Non acquis

- La situation est peu décrite ou de manière incomplète.
- Les apprentissages critiques ne sont pas ou partiellement identifiés.
- L'analyse reste descriptive ou limitée.

- Les références théoriques sont absentes ou peu développées.

Acquis

- L'analyse est argumentée et structurée.
- Les apprentissages critiques sont maîtrisés.
- Les liens entre théorie et terrain sont pertinents.
- L'étudiant adopte une posture professionnelle réflexive.

Très bonne maîtrise

- L'analyse est approfondie et nuancée.
- Les apprentissages critiques sont pleinement intégrés.
- Les références institutionnelles et théoriques sont mobilisées avec pertinence.
- L'étudiant développe une réflexion professionnelle autonome et critique.

Partie 5 – Annexes incluse dans magistère

Annexe 1 – Fiche d'auto-positionnement

Critères d'auto-évaluation	Validé	Non validé	Observations personnelles
J'ai décrit une situation professionnelle réelle observée en stage	☐	☐	
J'ai identifié un apprentissage critique pertinent	☐	☐	
J'ai mobilisé des références théoriques ou institutionnelles	☐	☐	
J'ai analysé les enjeux déontologiques de la situation	☐	☐	
J'ai respecté l'anonymat des personnes et des établissements	☐	☐	
J'ai articulé théorie et pratique professionnelle	☐	☐	
J'ai adopté une posture réflexive	☐	☐	
J'ai respecté les consignes de dépôt sur Magistère	☐	☐	
Mon travail comporte une argumentation claire	☐	☐	
Mon travail répond aux attendus des enseignements critiques	☐	☐	
Mon travail intègre les critères d'évaluation suivants : démarche, régulation, justification	☐	☐	

Annexe 2 – Fiche descriptive de la SAÉ

Titre de la SAÉ : **SAÉ 8.2 - B3** Retour d'expérience argumenté sur les principes déontologiques en stage au niveau 2

Périodicité : M2 - Semestre 3 / Semestre 4

Éléments constitutifs concernés (EC) :

- EC Inscrire son action dans les principes et valeurs de la République
- EC Connaître les droits et obligations du fonctionnaire dans le cadre du service public d'éducation
- EC Construire des relations de qualité avec les familles
- EC Inscrire son action dans une dynamique d'équipe et partenariale
- EC Agir dans un cadre collectif pour la protection de l'enfance

Description :

À partir d'une situation vécue durant la responsabilité de stage, réaliser une restitution au format libre (écrit, podcast, infographie, poster, etc.) illustrant votre posture professionnelle et déontologique.

Cette production devra s'appuyer sur vos documents professionnels (traces d'activités) permettant d'analyser et de mettre en perspective la situation vécue.

Par un retour d'expérience, vous devrez démontrer l'acquisition d'au moins un apprentissage critique par année de formation.

Livrable final :

À partir d'une situation vécue durant la responsabilité de stage, réaliser une restitution au format libre (écrit, podcast, infographie, poster, etc.) illustrant votre posture professionnelle et déontologique.

Cette production devra s'appuyer sur vos documents professionnels (traces d'activités) permettant d'analyser et de mettre en perspective la situation vécue.

Titre de la SAÉ : **SAÉ Stage**



Périodicité : M2 - Semestre 3 / Semestre 4

Description : La période de stage constitue la SAÉ. La SAÉ est validée par l'appréciation du déroulement du stage.